

Niveau 3 du Plan Canicule : Paris déclenche des mesures en faveur des personnes fragiles

Face aux prévisions de forte chaleur dans les prochains jours, dans un souci de prévention et d'information, la Ville de Paris annonce la mise en œuvre de mesures d'accompagnement des personnes fragiles prévues au niveau orange du Plan Canicule.

Le Plan canicule comporte quatre niveaux qui correspondent aux quatre couleurs de vigilance météorologique : verte, jaune, orange et rouge. Paris est entrée ce jour en « niveau 3 ». Il conduit la municipalité à activer des mesures de prévention et d'information. Ces mesures concernent en particulier les seniors, plus vulnérables et souvent plus isolées, ainsi que les personnes en situation de handicap et les personnes sans domicile fixe.

À compter d'aujourd'hui:

- **Les personnes vulnérables**, inscrite sur le fichier « Chalex », seront contactées par téléphone pour prendre de leurs nouvelles et leur rappeler les mesures préventives face à la chaleur. Si une urgence est constatée, un médecin bénévole de l'association « les transmetteurs » évaluera l'urgence sanitaire pour apporter la meilleure réponse. Un travailleur social pourra si nécessaire se rendre sur place.
- **Des salles rafraichies seront ouvertes dans les équipements publics** (clubs du CASVP et mairies d'arrondissements), à la hauteur des besoins. Leur liste est consultable sur le site internet paris.fr ou en appelant le 3975.
- **L'information sera renforcée sur les panneaux lumineux** présents sur l'espace public, afin de sensibiliser les Parisiens à cette situation. Des consignes de vigilance seront également rappelées dans les EHPAD, les résidences-services et les résidences-appartements. Les messages seront diffusés sur les panneaux en français, en anglais et en espagnol.

« La prévention des risques est aussi l'affaire de tous », rappelle Galla Bridier, adjointe à la Maire de Paris chargée des Seniors. « J'invite les parisiennes et les parisiens à aller à la rencontre de leurs voisins les plus fragiles et à leur rappeler les bonnes pratiques à adopter en période de chaleur », souligne-t-elle.

Si ce n'est pas déjà fait, les publics vulnérables – seniors, personnes malades ou en situation de handicap – peuvent encore s'inscrire sur le fichier « Chalex », qui leur permet d'être contactés en cas de forte chaleur. Pour s'inscrire, il suffit d'appeler le 3975 (coût d'un appel local) ou de renvoyer un bulletin d'inscription, disponible en mairie d'arrondissement et dans les centres d'action sociale de la Ville de Paris.

Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris en charge de la nature, des espaces verts et de la biodiversité, a également décidé de l'ouverture, dès ce mardi soir de 5 parcs et jardins en plus des 13 sites ouverts la nuit pour la période estivale :

- Monceau -8e
- Marcel Pagnol -8e
- Montholon -9e
- Ferdinand Brunot -14e
- Georges-Brassens -15e

Ces parcs disposent de fontaines à eau pour se désaltérer et se rafraîchir. La Ville de Paris mettra en place un dispositif de surveillance spécifique, afin que cette ouverture se fasse dans les meilleures conditions pour les Parisiens et les visiteurs.

Enfin, la Ville de Paris rappelle que lors d'une vague de canicule ou de forte chaleur, il est nécessaire de :

- boire régulièrement de l'eau ;
- mouiller son corps et se ventiler ;
- manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- éviter les efforts physiques ;
- maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ;
- passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...) ;
- donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Contact presse : Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61